

Contrat RC AERONEF n°FR00009800AV17A souscrit auprès de XL Insurance Company SE, représentée par XL Catlin Services SE, Succursale Française. Contrat Individuelle Accident à la Place Pilote et/ou Passager n°4.091.844/0005 souscrit auprès d'AIG Europe S.A.. Contrat Assistance-Rapatriement à la Place Pilote et/ou Passager n°58223605 et 58223611 souscrit auprès d'Europ Assistance. Les primes d'assurance sont TTC, forfaitaires et annuelles, **EXPIRENT DANS TOUS LES CAS LE 31 DECEMBRE 2020 A 24H. SANS TACITE RECONDUCTION.** La limite de garantie Responsabilité Civile applicable est de 5 000 000 € par sinistre, y compris les risques liés aux actes de guerre et au terrorisme. Le détail des contrats proposés par la FFPLUM en tant que mandataire d'intermédiaire en assurances ainsi que leurs mentions légales sont disponibles sur ffplum.fr/pratiquer/assurance.

Souscription 2020 SPÉCIALE STRUCTURES AFFILIÉES



La souscription 2020 se fait en ligne sur www.ffplum.fr > espace Dirigeant

Vous pouvez néanmoins compléter et envoyer cette version papier par courrier.



Souscripteur ●

Nom du club/structure

Code du club/école : | | | | | | | |

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Informations ●

Nom/prénom du Pdt./Gérant(e) :

N° Adhérent :

Tél. Portable/fixe :

Courriel :

Les garanties accordées par la formule SPÉCIALE STRUCTURES AFFILIÉES

MONOPLACE	<input checked="" type="checkbox"/>	1 > Responsabilité Civile Aéronef	<input checked="" type="checkbox"/>	BIPLACE
	<input checked="" type="checkbox"/>	2 > Individuelle Accident de 10 000 € à la place PILOTE	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	3 > Assistance rapatriement à la place PILOTE	<input checked="" type="checkbox"/>	
		4 > Individuelle Accident de 10 000 € à la place PASSAGER	<input checked="" type="checkbox"/>	
		5 > Assistance rapatriement à la place PASSAGER	<input checked="" type="checkbox"/>	

- Ces garanties sont attachées à un ULM et permettent de garantir, dès lors que les pilotes, élèves et instructeurs sont licenciés à la FFPLUM :
 - ▶ les dommages occasionnés par cet ULM aux tiers,
 - ▶ les dommages corporels que le pilote ou le passager pourraient subir sans désignation préalable.

- L'assistance rapatriement est incluse dans ces tarifs.
- Les dommages matériels à l'aéronef demeurent toujours exclus.



Seuls les aéronefs identifiés en France sont assurés. Si votre aéronef est identifié dans un pays limitrophe à la France, merci de contacter AIR COURTAGE afin d'obtenir le formulaire d'inscription adapté : vous devez vous acquitter des taxes d'assurance applicables au pays d'identification de l'aéronef assuré.

ATTENTION
En cas de fausse déclaration, l'assureur serait en droit de refuser sa garantie (L113-8, L113-9 du Code des assurances).

TARIF PAR ULM	Période de souscription	MONOPLACE	BIPLACE
		Garanties 1, 2 et 3	Garanties 1, 2, 3, 4 et 5
	Janvier à Mars 2020	297 €	643 €
	Avril à Juin 2020	226 €	489 €
	Juillet à Septembre 2020	155 €	335 €
	Octobre à Décembre 2020	82 €	176 €

ULM à assurer ●

ULM n°1

Type d'ULM : Monoplace Biplace Equipé d'un parachute de secours Equipé de flotteurs ou skis

N° d'identification française : | | | | | | | |
(n° de dépt. + 2 ou 3 lettres)

Constructeur :

Type (modèle):

Date de prise d'effet souhaitée* :/...../2020 Prime forfaitaire TTC :€

* La date d'effet ne peut être antérieure à la date figurant sur le cachet de la poste et au plus tôt, au 01/01/2020.



FORMULAIRE RÉSERVÉ AUX CLUBS ET STRUCTURES COMMERCIALES AFFILIÉS FFPLUM

ULM n°2

Type d'ULM : Monoplace Biplace Equipé d'un parachute de secours Equipé de flotteurs ou skis

N° d'identification française : Constructeur : _____ Type (modèle): _____
(n° de dépt. + 2 ou 3 lettres)

Date de prise d'effet souhaitée* :/...../2020 Prime forfaitaire TTC :€

ULM n°3

Type d'ULM : Monoplace Biplace Equipé d'un parachute de secours Equipé de flotteurs ou skis

N° d'identification française : Constructeur : _____ Type (modèle): _____
(n° de dépt. + 2 ou 3 lettres)

Date de prise d'effet souhaitée* :/...../2020 Prime forfaitaire TTC :€

ULM n°4

Type d'ULM : Monoplace Biplace Equipé d'un parachute de secours Equipé de flotteurs ou skis

N° d'identification française : Constructeur : _____ Type (modèle): _____
(n° de dépt. + 2 ou 3 lettres)

Date de prise d'effet souhaitée* :/...../2020 Prime forfaitaire TTC :€

ULM n°5

Type d'ULM : Monoplace Biplace Equipé d'un parachute de secours Equipé de flotteurs ou skis

N° d'identification française : Constructeur : _____ Type (modèle): _____
(n° de dépt. + 2 ou 3 lettres)

Date de prise d'effet souhaitée* :/...../2020 Prime forfaitaire TTC :€

* La date d'effet ne peut être antérieure à la date figurant sur le cachet de la poste et au plus tôt, au 01/01/2020.

Votre récapitulatif

Indiquez le nombre d'ULM à assurer →

● Additionnez les montants des pages 1 et 2

Total à régler →€

Votre règlement

par chèque bancaire avec mon règlement ci-joint de : € libellé à l'ordre de : FFPLUM

par virement bancaire sur le compte de la FFPLUM > IBAN : FR76 3006 6101 8100 0204 7070 471 BIC : CMCIFRPP

Veuillez indiquer en référence de votre virement : **Formule assurance ULM structure** suivie du **numéro** de votre structure

Pour tout autre moyen de règlement, contactez la Fédération au 01 49 81 74 43.

RAPPEL : LES GARANTIES D'ASSURANCES SOUSCRITES EXPIRENT DANS TOUS LES CAS LE 31 DECEMBRE 2020 A 24H. SANS TACITE RECONDUCTION.

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS INDIQUÉES SUR CET IMPRIMÉ • JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE MON ULM ET/OU L'ULM AVEC LEQUEL JE VOLE N'EST PAS BASÉ DANS UN PAYS IMPOSANT DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE AUPRÈS D'UN ASSUREUR LOCAL • JE CONSENS À LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DE MES DONNÉES PAR LA FÉDÉRATION ET SON PARTENAIRE EXALTO, AINSI QUE SON COURTIER ET LES ASSUREURS, POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE • JE DÉCLARE AVOIR REÇU, PRIS CONNAISSANCE DES NOTICES D'INFORMATIONS LÉGALES JOINTES À LA PRÉSENTE DEMANDE D'ASSURANCES ET EN ACCEPTE LES TERMES, CONDITIONS ET EXCLUSIONS. JE DÉCLARE ÉGALEMENT AVOIR REÇU LES FICHES D'INFORMATION LÉGALE D'AIR COURTAGE ASSURANCES ET DE LA FFPLUM AINSI QUE LA FICHE D'INFORMATIONS RELATIVES À XL CATLIN SERVICES SE, SUCCURSALE FRANÇAISE, DES DOCUMENTS D'INFORMATION NORMALISÉS SUR LES PRODUITS D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET ASSISTANCE RAPATRIEMENT. L'INTÉGRALITÉ DES CONTRATS D'ASSURANCE PROPOSÉS EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET D'AIR COURTAGE ASSURANCES.

N'oubliez pas de signer ici

Date et signature président(e)/gérant(e) :



Renvoyez les 2 pages sous enveloppe affranchie à la Fédération.



Fédération Française d'ULM

96 bis rue Marc Sangnier - 94700 Maisons-Alfort
01 49 81 74 43 - ffplum@ffplum.org - www.ffplum.fr
ORIAS n°18005543

Mandataire d'Intermédiaire en Assurances, la Fédération Française d'ULM vous propose des produits d'assurance adaptés à vos besoins, via l'UFEGA (Union des Fédérations Gestionnaires d'Assurances) en partenariat avec Air Courtage Assurances. Inscrit à l'ORIAS n°07 000 679 www.orias.fr

